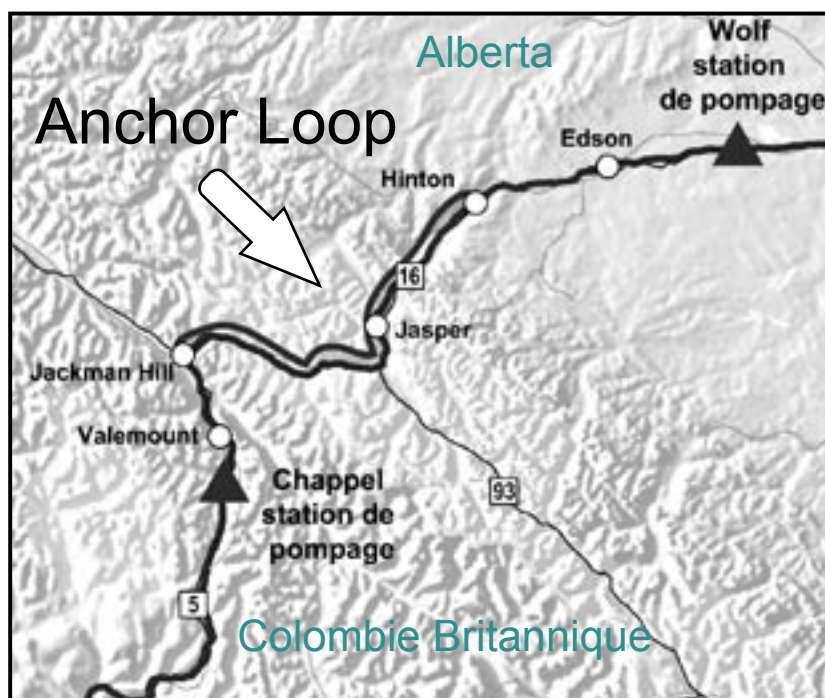


Depuis plus de 50 ans, Kinder Morgan Canada (autrefois appelé Terasen Pipelines) a exploité efficacement et en toute sécurité le système de conduite Trans Mountain. Ce système est un oléoduc de 1 159 kilomètres traversant quelques-unes des régions les plus accidentées et montagneuses au monde et est actuellement exploité au maximum de sa capacité. Afin d'augmenter l'accès aux marchés existants et émergents de la côte ouest, Kinder Morgan Canada propose le projet d'expansion de Trans Mountain (ou projet TMX), une expansion par étapes du système de conduite Trans Mountain existant entre Edmonton, en Alberta, et Burnaby, en Colombie-Britannique.

Projet TMX - Anchor Loop Proposé



DANS CE NUMÉRO

Approbation réglementaire	2
Consultation publique	2
Participation autochtone	2
Minimisation de l'impact sur l'environnement	2
Construction	3
Calendrier de construction de la conduite	5
Sécurité et interventions d'urgence	5
Personnes-ressource pour le projet	6

Le projet TMX - Anchor Loop (Anchor Loop) consiste à créer une dérivation – l'installation d'une seconde conduite adjacente à la conduite existante – le long d'une section existante du système de conduite Trans Mountain entre Hinton, dans l'Alberta, et un lieu près de Rearguard, en Colombie-Britannique. Anchor Loop comprend aussi l'installation de deux nouvelles stations de pompage sur la conduite, une près de Niton Junction, en Alberta, et l'autre près de Pyramid,

en Colombie-Britannique. Anchor Loop traversera des terres fédérales, provinciales et privées, y compris le parc national Jasper, en Alberta, et le parc provincial du mont Robson, en Colombie-Britannique. Sur les 158 kilomètres de conduite à construire, 96 km seront en Alberta (dont 81 km dans le parc national Jasper) et 62 km seront en Colombie-Britannique (dont 60 km dans le parc provincial du mont Robson).

Approbation réglementaire

Le système de conduite Trans Mountain est réglementé par l'Office national de l'énergie (ONÉ) et a reçu un certificat d'oléoduc 49 (OC-49) le 23 novembre 2006. Afin d'atteindre une plus grande efficacité réglementaire, l'ONÉ a travaillé avec d'autres administrations fédérales et provinciales, y compris Parcs Canada et B.C. Parks, pour créer une procédure de sélection environnementale coordonnée qui répondrait aux différentes conditions d'évaluation environnementale. En outre, Parcs Canada, le département des Pêches et Océans, Transport Canada et différentes agences provinciales devront être consultés au sujet d'Anchor Loop et accorder leurs approbations pour le projet.

Consultation publique

Kinder Morgan Canada a commencé un programme complet et intensif de consultation publique, qui a débuté au printemps 2004 et se poursuit encore. Le programme fut établi pour donner aux parties intéressées l'occasion de s'informer sur Anchor Loop et d'y participer, et il fut étroitement entremêlé à la procédure d'évaluation environnementale. Un certain nombre de questions concernant l'environnement furent soulevées lors de consultations auprès d'organisations ou de particuliers ayant un intérêt dans la préservation et la protection des ressources écologiques dans les parcs protégés. Ces questions ont été résolues grâce à des démarches d'atténuation des effets de l'acheminement et de la conception de la conduite, à une série d'ateliers consultatifs sur les questions environnementales et à un processus de gains nets conçus pour laisser aux parcs une situation positive. Kinder Morgan Canada continue de travailler avec des particuliers et des organisations environnementales afin de déterminer et de soulever des questions et des préoccupations concernant l'environnement dans le but de les résoudre d'une manière satisfaisant les besoins de toutes les parties concernées.

Participation autochtone

Kinder Morgan Canada s'est engagé à établir et à maintenir de véritables relations avec les communautés autochtones vivant à proximité des régions d'exploitation nouvelles ou existantes. Kinder Morgan Canada reconnaît l'importance de la conduite d'un programme de participation autochtone répondant en particulier aux questions et aux préoccupations des populations autochtones. Des connaissances précieuses sur l'utilisation traditionnelle des terres et sur l'environnement ont été obtenues grâce à des consultations menées très tôt dans la procédure d'évaluation environnementale auprès des communautés autochtones concernées. Notre programme de participation autochtone est en place pour gérer les questions en cours, y compris les perspectives économiques liées au projet Anchor Loop.

Minimisation de l'impact sur l'environnement

Une évaluation environnementale complète du projet fut entreprise et ses résultats furent intégrés dans le programme et le calendrier de consultation et furent utilisés dans la préparation des plans de protection de l'environnement (PPE). Les PPE présentent des mesures de protection particulières pour des habitats sensibles, des plantes et des communautés rares, la faune et la flore, les ressources du patrimoine, les puits et les sources d'eau, la sauvegarde des bois de construction, la prévention des incendies, les agents pathogènes forestiers, les mauvaises herbes, la prévention des déversements, la réduction des niveaux sonores, l'élimination des déchets, l'érosion et les sols, la gestion de la circulation, l'utilisation d'explosifs et les passages de cours d'eau.

Des inspecteurs de l'environnement surveilleront la construction et participeront à des réunions régulières sur le chantier afin de veiller à ce que le personnel de construction soit informé des questions environnementales particulières à chaque région. Ils continueront de surveiller le droit de passage une fois la construction terminée afin de veiller à ce que les mesures de prévention de l'érosion fonctionnent, à ce que les rives des cours d'eau soient stabilisées et à ce que la végétation soit rétablie.

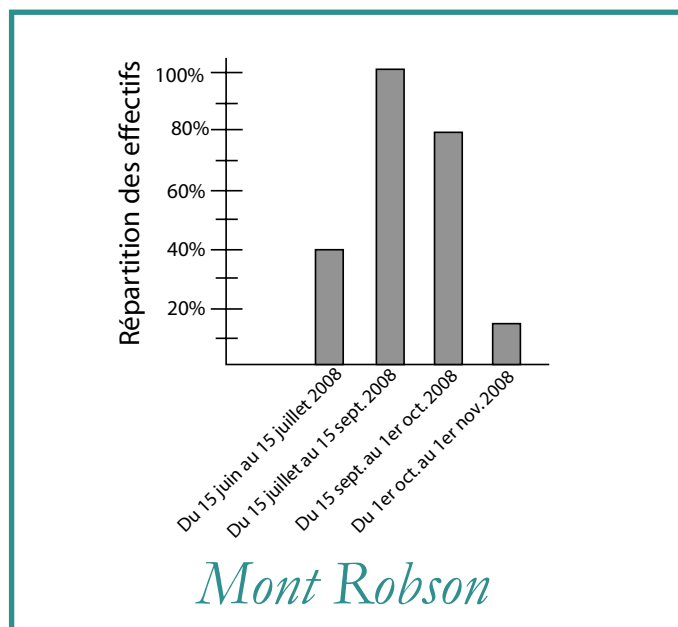
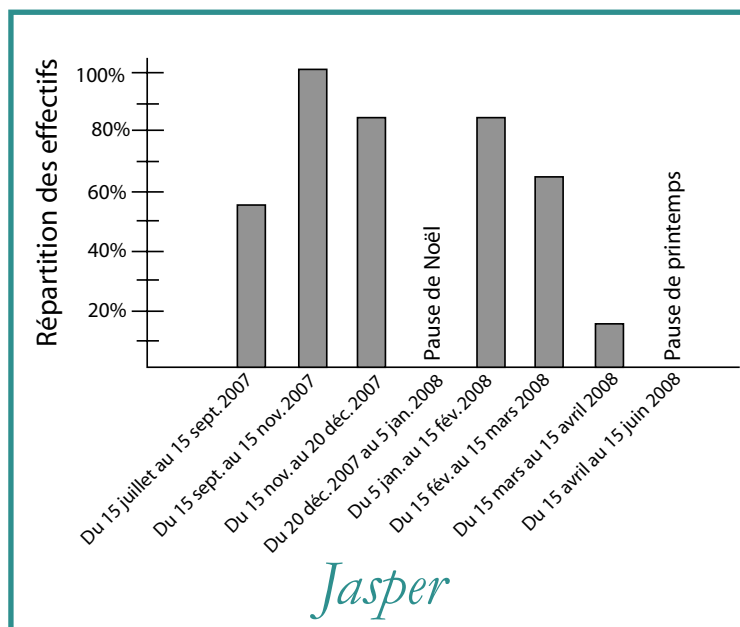
Un plan de restauration à la pointe du progrès a été mis au point. Il définit la nécessité de rendre aux terres leur état précédent. En outre, Kinder Morgan Canada a créé des plans de surveillance post-construction qui examineront minutieusement l'efficacité des mesures d'atténuation des effets sur une période de cinq ans.

À quoi ressemblera le droit de passage lorsque cela sera terminé?

Kinder Morgan Canada a l'intention de rendre autant que possible au droit de passage son état initial. La restauration du site comprendra l'aménagement du terrain afin de suivre la topographie de la zone avoisinante ainsi que la végétalisation avec l'intention de permettre à la végétation et aux broussailles de reprendre possession du droit de passage de l'oléoduc.

Construction

Anchor Loop exige la construction de 7 km de conduite d'un diamètre de 762 mm (30 pouces) à l'ouest de Hinton, en Alberta, jusqu'à la station de pompage de Hinton, et de 151 km de conduite d'une diamètre de 914 mm (36 pouces) de la station de pompage de Hinton à un lieu près de Rearguard, en Colombie-Britannique. La construction est prévue de commencer à l'automne 2007 avec le déblaiement du droit de passage débutant en août 2007. Le projet Anchor Loop entier sera construit d'est en ouest sur une durée d'un an (comprenant une période automne/hiver et une période printemps/été de construction). La construction sera entreprise par des équipes comprenant environ 470 ouvriers lors des plus grandes périodes d'activité.



Où seront logés les ouvriers?

Un certain nombre d'options sont envisagées pour l'hébergement des effectifs du projet de construction de l'oléoduc. Il est prévu d'utiliser une combinaison de camps provisoires et de lieux d'hébergement locaux existants.

Quelles conséquences la construction aura-t-elle sur les personnes utilisant les parcs?

Kinder Morgan Canada a planifié les principales activités de construction dans le parc national Jasper en dehors de la haute saison touristique de l'été pour minimiser les perturbations liées à la poussière, au bruit et à d'autres inconvénients de la construction pour les utilisateurs du parc. Les activités de construction dans le parc provincial du mont Robson auront généralement lieu à bonne distance de la route principale et éviteront toute zone importante de visite. De concert avec Parcs Canada, Kinder Morgan Canada annoncera les fermetures de sentiers et de routes locales utilisés pour les activités récréatives hivernales, ainsi que des zones de ski de fond qui pourraient être touchées par la construction. Parcs Canada et B.C. Parks seront également informés des perturbations potentielles et des informations seront offertes aux centres d'accueil des parcs.

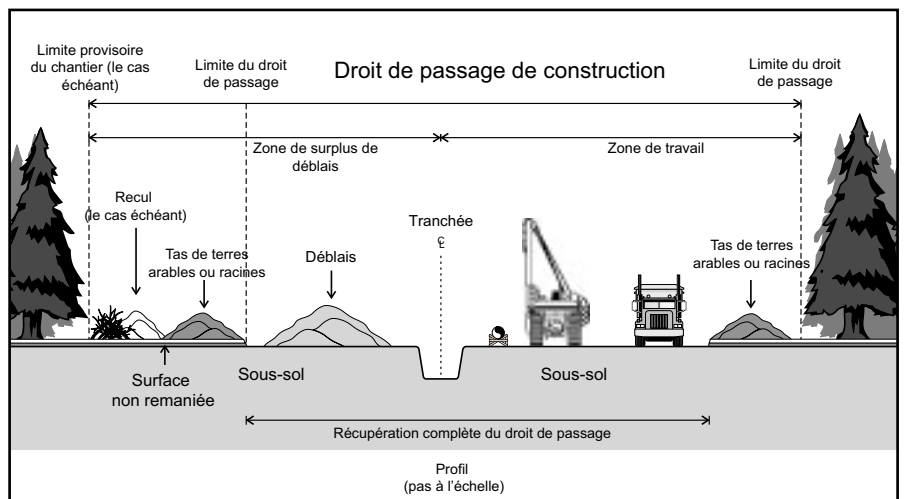
Construction de la station de pompage

L'activité initiale comprendra l'utilisation de matériel de terrassement pour la construction d'une route d'accès et le nivellement de la zone pour le chantier de la station de pompage. Le chantier typique de construction d'une station de pompage est de 200 m sur 200 m et consiste en un bâtiment d'équipement de pompage, des canalisations et des vannes, un bâtiment d'équipement électrique, une sous-station électrique et un bâtiment de commande. Kinder Morgan Canada fera construire dans des ateliers de fabrication en Alberta et en Colombie-Britannique les bâtiments d'équipement de pompage, d'équipement électrique et de commande, qui seront ensuite transportés à destination du chantier de la station de pompage, où ils seront installés sur des fondations. Toutes les canalisations, tous les systèmes électriques et toute l'instrumentation seront alors raccordés.

Comment est construit un oléoduc?

La construction d'une conduite de grand diamètre, telle que celle du projet TMX - Anchor Loop, exige l'exécution d'un certain nombre de travaux individuels. Des équipes de construction spécialisées se déplacent par ordre

le long du droit de passage, exécutant chacune des travaux spécifiques en préparation de l'équipe suivante. À tout moment, un grand nombre des activités suivantes pourraient avoir lieu de manière séquentielle sur la conduite, avec la première équipe de construction préparant le droit de passage pour la construction et la dernière équipe terminant le travail de remise en état des sols. Comme les activités de construction se font par étapes, la durée individuelle de ces activités à un endroit donné est relativement courte.



Les activités de construction comprennent:

- » **Défrichage:** La végétation, arbres et broussailles, est éliminée du droit de passage de la conduite.
- » **Préparation du droit de passage:** Le droit de passage est alors nivelé pour créer une surface de travail plane. La terre arable est retirée et mise de côté afin qu'elle soit disponible pour la dernière équipe de construction qui remettra en état le droit de passage.
- » **Livraison et entreposage de la conduite:** Les sections de conduite traitées sont transportées vers le chantier où elles sont empilées à des endroits pratiques.
- » **Assemblage et soudage de la conduite:** Les sections sont alors transportées par camion des sites d'empilage à la zone de droit de passage. La conduite sera courbée, soudée et inspectée avant d'être descendue dans la tranchée. Le matériel utilisé pendant l'assemblage et le soudage comprend : des camions de transport, des flèches, des soudeurs et du matériel d'inspection.
- » **Excavation de la tranchée:** Une tranchée sera excavée à une profondeur suffisante pour garantir l'épaisseur ordinaire de couverture de 0,85 m ou plus. La conduite sera descendue dans la tranchée à l'aide de camions à flèche latérale. La tranchée sera ensuite remblayée.
- » **Nettoyage et remise en état des sols:** Les procédures finales de nettoyage et de remise en état commenceront après la construction. Les zones nivelées du droit de passage seront aménagées pour leur donner un profil naturellement stable. Toutes les zones perturbées récupéreront leurs terres arables, seront ensemencées avec un mélange approprié de graines et feront l'objet de mesures spéciales de remise en état appliquées selon les besoins.

Calendrier de construction de la conduite

	2007		2008				2009			
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Défrichement										
Section est : Alberta et parc national Jasper										
Nivellement										
Construction										
Nettoyage/Remise en état										
Essais										
Remise en état des sols										
Surveillance post-construction										
Section ouest : Colombie-Britannique et parc provincial du mont Robson										
Nivellement										
Construction										
Nettoyage/Remise en état										
Essais										
Remise en état des sols										
Surveillance post-construction										

Sécurité et interventions d'urgence

Depuis plus de 50 ans, Kinder Morgan Canada est un chef de file dans la sécurité et les interventions d'urgence des conduites. L'itinéraire de la conduite Trans Mountain existante est patrouillé régulièrement pour surveiller les activités de tiers près de la conduite et la situation du sol en surface. La conduite est surveillée jour et nuit, sept jours par semaine par un système informatisé de surveillance et d'acquisition de données (SCADA). Des vannes de sectionnement espacées le long de la conduite permettent aux opérateurs des centres de commande d'isoler des sections de la conduite dans l'éventualité peu probable d'une urgence. Comme ce projet suit notre système de conduite existant, des plans d'interventions d'urgence sont déjà en place pour traiter les situations d'urgence liées à la conduite. Le personnel de Kinder Morgan Canada reçoit une formation continue sur les procédures d'intervention d'urgence.

QUELQUES FAITS

TMX -Anchor Loop augmentera la capacité du système de conduite Trans Mountain de 260 000 barils par jour (b/j) à 300 000 b/j d'ici à la fin de 2008. Le système de conduite Trans Mountain est le seul oléoduc transportant du pétrole brut et des produits raffinés des champs pétrolifères de l'Alberta vers la côte ouest, fournissant plus de 90 % des produits pétroliers utilisés dans les régions continentales inférieures de la Colombie-Britannique.

Le système de conduite Trans Mountain transporte un certain nombre de produits d'hydrocarbure, dont : du pétrole brut des puits de pétrole classiques de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, du pétrole brut lourd provenant des projets de pétrole lourd du nord de l'Alberta dans la région de Fort McMurray, de l'essence et du diesel qui sont raffinés dans la région d'Edmonton et des distillats ou d'autres produits spécialisés de l'industrie pétrochimique de l'Alberta.

Personnes-ressource pour le projet

Renseignements généraux

Kinder Morgan Canada
Suite 2700, 300 – 5th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 5J2
Sans frais : 1-866-514-6700
www.kindermorgan.com

Demandes de renseignements des médias

Kinder Morgan Canada
Philippe Reicher
Directeur des relations extérieures
philippe_reicher@kindermorgan.com
403-514-6450

Demandes de renseignements sur l'exécution du projet

Kinder Morgan Canada
Bill Nooyen
Directeur de projet
bill_nooyen@kindermorgan.com
403-514-6653

Regardez de près cet espace...

Des journées portes ouvertes seront organisées à Jasper et à Valemout avant la construction pour informer le public des activités de construction prévues et du calendrier de construction.



Si vous avez des questions au sujet des possibilités d'emploi, de contrats ou d'hébergement se rapportant au projet TMX - Anchor Loop, veuillez communiquer avec l'entrepreneur général de la conduite principale, North American Construction Group, à:

North American Construction Group
John Wainwright
Directeur de projet
jwainwright@nacg.ca
780-960-4378

Pour toutes les autres questions concernant le projet TMX - Anchor Loop ou pour obtenir une version en anglais du bulletin d'information, veuillez appeler sans frais le service des demandes de renseignements du projet TMX au 1-866-514-6700 ou visitez le site Web de notre projet à www.tmxproject.com.



Les données présentées dans ce document sont approximatives par nature et s'appuient sur des informations publiques actuelles concernant ce projet.

Appelez avant de creuser au (800) 242-3447